LISTE DES ACCORDS, CONVENTIONS, TRAITÉS, CONTRATS

passés ou ratifiés par les quatre pays du Maghreb en 1972

I. — ADHESION OU RATIFICATION DE TRAITES MULTILATERAUX

Algérie.

20 janvier. — Accord signé à Genève entre les compagnies pétrolières et les 6 pays du Golfe membres de l'O.P.E.P., relevant le prix du pétrole brut de 8,49 % et complétant l'accord de Téhéran. Cet accord s'applique en principe à l'Algérie et à la Libye.

27 juillet. — Ordonnance n° 72-35, portant ratification de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C.I.M.) signée à Berne le 7 février 1970. *J.O.R.A.* (84), 20/10/72 : 1042.

27 juillet. — Ordonnance n° 72-36 portant ratification de la convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages par chemins de fer (C.I.V.) signée à Berne le 7 février 1970. *J.O.R.A.* (84), 20/10/72 : 1065.

18 octobre. — Ordonnance n° 72-57 portant adhésion de l'Algérie à la convention douanière sur le carnet A.T.A. pour l'admission temporaire de marchandises ; signé à Bruxelles le 6 décembre 1961 : *J.O.R.A.* (90), 10/11/72 : 1159.

Libye.

11 avril. — Loi n° 43 (1972) portant signature de la convention sur les crimes commis à bord des aéronefs (Convention de Tokyo, 1963) *J.R.* (20), 6/5/1972 : 81.

Maroc.

25 octobre. — Le Maroc est admis à la ligue internationale des associations d'aide aux handicapés mentaux.

17 octobre. — Le Maroc ratifie à Djeddah la charte islamique élaborée lors de la 3e session de la conférence islamique des ministres des Affaires étrangères.

4 mai. — Le Maroc signe à Washington la convention internationale sur l'interdiction de la mise au point, la fabricatiin et le stockage des armes bactériologiques. Il la signera à Moscou le 5 juin.

14 février. — Adhésion de la R.T.M. à l'URTA au cours de la 4e assemblée de celle-ci.

Tunisie.

10 mars. — Loi n° 72-10 autorisant l'adhésion de la Tunisie à la Convention douanière relative aux facilités accordées pour l'importation des marchandises destinées à être présentées ou utilisées à une exposition, une foire, un congrès ou une manifestation similaire. *J.O.R.T.* (11), 10-14/3/72 : 310.

10 mars. — Loi n° 72-12 portant ratification des statuts de l'Organisation Mondiale du Tourisme. *J.O.R.T.* (11), 10-14/3/72 : 311.

10 mars. — Loi n° 72-11 autorisant l'adhésion de la Tunisie à la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. *J.O.R.T.* (11), 10-14/3/72 : 311.

10 mars. — Loi n° 72-9 autorisant l'adhésion de la Tunisie à la Convention douanière relative à l'importation temporaire de matériel professionnel. *J.O.R.T.* (11), 10-14/3/72 : 310.

3 avril. — A Moscou, la Tunisie signe la convention sur les dommages causés aux objets spatiaux.

10 avril. — A Washington, la Tunisie signe la convention sur l'interdiction des armes bactériologiques.

26 juin. — Loi n° 72-42 autorisant l'adhésion de la Tunisie à la Constitution et au Règlement intérieur de la Commission Africaine de l'Aviation Civile. *J.O.R.T.* (26), 23-27/6/72 : 870.

26 juin. — Loi n° 72-46 portant acceptation de l'amendement de l'article VI du statut de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique. *J.O.R.T.* (26), 23-27/6/72 : 871.

1er août. — Loi n° 72-64 ratifiant l'amendement de l'article 61 de la charte de l'O.N.U. *J.O.R.T.* (32), 4-8/8/72 : 1090.

1er août. — Loi n° 72-62 portant acceptation des règles pour prévenir les abordages en mer. *J.O.R.T.* (32), 4-8/8/1972 : 1090.

1er octobre. — La Tunisie est admise à la Ligue internationale d'aide aux handicapés mentaux.

11 octobre. — Décret-Loi n° 72-1 portant ratification des amendements aux chapitres IV et V de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer. *J.O.R.T.* (46), 14/11/72 : 1584.

16 octobre. — Décret n° 72-340 portant publication de la Convention sur les missions spéciales. *J.O.R.T.* (44), 31/10/ et 3/11/72 : 1532.

II. — AVEC DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES OU REGIONALES

Algérie.

21 janvier. — Un crédit de 7,3 millions de $ est voté par le P.N.U.D. au cours de son Conseil d'Administration, au profit de l'Algérie.

8 février. — Prêt de 6 millions de $ de la B.A.D. à la C.A.D. pour le financement de la route El-Goléa - In Salah et d'un projet d'élevage.

6 mai. — Accord signé entre les pays membres de l'O.A.P.E.P. et prévoyant la création d'une compagnie maritime arabe pour le transport du pétrole. Ratifié en Algérie par ordonnance n° 72-62 du 2 décembre 1972. *J.O.R.A.* (902), 22/12/1972 : 306.

30 mai. — Création de l'organisme arabe pour la garantie des investissements. Ratifiée en Algérie par ordonnance n° 72-16 du 7 juillet 1972. *J.O.R.A.* (53), 4/7/1972 : 64.

21 décembre. — L'O.N.U. signe avec un Consortium international un contrat de 2,3 millions de $ destinés à financer les études techniques de certaines parties de la route transsaharienne.

Libye.

6 mai. — Accord signé entre les pays membres de l'O.A.P.E.P. et prévoyant la création d'une compagnie arabe pour le transport du pétrole. Ratifié en Libye par la loi n° 53 (1972) du 2 avril. *J.R.* (25), 28/5/1972 : 1088.

31 juillet. — Dépôt au Bureau des affaires juridiques de l'O.N.U. des instruments d'accession de la Libye à la Banque Africaine de développement. Cf. Loi n° 97 du 21 juillet 1972. *J.R.* (42), 29/8/1972 : 2086.

Maroc.

21 janvier. — Un crédit de 20 millions de $ pour 5 ans, plus une affectation immédiate de 473 000 $ pour un Centre de documentation scientifique et technique sont votés par le P.N.U.D. au cours de son Conseil d'Administration, au profit du Maroc.

28 janvier. — La C.E.E. accepte de proroger jusqu'au 31 décembre 1972 le régime actuel pour les conserves de thon et de sardines marocaines (et tunisiennes).

4 février. — Signature d'un plan d'opération avec le B.I.T. sur la formation professionnelle et des cadres.

4 février. — L'Eximbank prête 1,1 million de $ à la B.M.C.E. pour des achats de marchandises et de services américains.

30 juin. — Prêt de la B.I.R.D. à la C.I.H. de 15 millions de $, garanti par un décret du 6 septembre. *B.O.R.M.* (3123), 6/9/1972 : 1204

19 juillet. — Accord entre le Maroc et la B.I.R.D. aux termes duquel cette dernière accorde à l'O.N.E.P. un crédit de 48 millions de $ pour des travaux d'adduction d'eau potable dans les régions de Kénitra, Rabat et Casablanca, approuvé par un décret du 19 septembre 1972. *B.O.R.M.* (3125) ; 20/9/1972 : 1253.

27 juillet. — Signature entre le Maroc et le P.N.U.D. d'un protocole d'accord prévoyant le financement conjoint de l'étude sur l'aménagement intégré de la baie d'Agadir.

22 septembre. — Conclusion d'un accord entre la F.A.O. et l'O.N.P. pour la réalisation en 4 ans d'un programme de 1 million de $.

11 octobre. — Accord de prêt et de crédit de 34 millions de $ entre le Maroc et d'une part la B.I.R.D. (24 millions sur 15 ans à 7,25 % pour la C.N.C.A.) et d'autre part l'A.I.D. (10 millions), pour servir à l'octroi de 8 000 prêts aux agriculteurs et à des ateliers d'emballage, après un accord de principe le 22 avril.

Tunisie.

21 janvier. — Crédit de 5,5 millions de $ pour trois projets, voté par le P.N.U.D. au cours de son Conseil d'Administration.

28 janvier. — La C.E.E. accepte de proroger jusqu'au 31 décembre 1972 le régime actuel pour les conserves de thon et de sardines tunisiennes (et marocaines).

9 février. — Accord de prêt et de garantie de la B.I.R.D. à la S.N.I., pour 10 millions de $ à 7,25 %, ratifié par lla loi n° 72-18 du 10 mars 1972. *J.O.R.T.* (11), 10-14/3/1972 : 312.

29 février. — Annonce d'un accord de prêt et de garantie entre la R.T. et la S.T.E.G. d'une part, la B.I.R.D. d'autre part, approuvé le 6 avril par le Conseil d'Administration de la B.I.R.D. et conclu le 21 avril à Washington, portant sur 12 millions de $ sur 20 ans à 7,25 %, pour l'accroissement de la production et du transport d'électricité, ratifié par une loi du 26 juin. *J.O.R.T.* (26), 23-27/6/1972 : 870, rectificatif (27), 30 juin 4 juillet 1972 : 902.

30 mai. — Création de l'organisme arabe pour la garantie des investissements, ratifiée par décret-loi n° 72-4 du 17 octobre 1972. *J.O.R.T.* (42), 17-20/10/1972 : 1462, lui-même ratifié par Loi n° 72-71 du 11 novembre 1972. *J.O.R.T.* (46), 14/11/1972 : 1584, et Loi n° 72-82 du 20 décembre 1972. *J.O.R.T.* (51), 19-22/12/1972 : 1808.

26 juin. — Signature à Tunis de deux accords de coopération du P.N.U.D. pour des projets de la F.A.O. et du gouvernement tunisien. L'un pour le développement des actions forestières, l'autre pour l'assistance aux coopératives de polyculture dans le centre et le sud de la Tunisie.

17 juillet. — Accord de prêt de la Banque africaine pour le développement, à la Tunisie, pour le financement de la construction de la route Nafta-Hazoua. Ratifié par loi n° 72-84 du 27 décembre. *J.O.R.T.* (52), 26-29/12/1972 : 1852.

28 septembre. — Prêt de 14 millions de $ de la B.I.R.D., crédit de 10 millions de $ de l'A.I.D., prêt de 12 millions de $ de la Kreditanstalt de Francfort pour la réalisation de projets touristiques, ratifiés, en ce qui concerne les deux premiers organismes, par loi n° 72-85 du 27 décembre 1972. *J.O.R.T.* (52), 26-29/12/1972 : 1852.

6 octobre 1972. — Signature d'un protocole d'accord sur l'assistance technique et la distribution de films entre la SATPEC et la FEPACI.

20 décembre 1972. — Signature à Tunis d'un accord aux termes duquel la B.I.R.D. financera les projets touristiques de la Société nationale d'investissements en Tunisie.

III. — MULTILATERAUX INTERMAGHREBINS

20 janvier. — Accord de coopération entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, en matière de radiodiffusion : coordination technique, diffusion de programmes d'informations communs.

5 mai. — Accord créant un secrétariat maritime commun entre la COMANAV, la COTUNAV et la CNAN.

5 juillet. — Déclaration portant création du Comité Supérieur Maghrébin de la Jeunesse et des Sports, qui comprend aussi la Mauritanie.

26 septembre. — Constitution à Tunis de la Conférence maghrébine des opérateurs de tourisme.

28 septembre. — Accord de siège entre le Maroc et la COMAP fixant le statut de cet organisme maghrébin sur le territoire marocain.

IV. — BILATERAUX INTERMAGHREBINS

Algérie-Libye.

15 mars. — Signature de trois accords algéro-libyens relatifs à la coopération dans le domaine des transports aériens, maritimes et terrestres, comportant la création d'une société mixte de transport public terrestre. Publié en Libye par loi du C.C.R. n° 90 (1972) du 7 juillet 1972. *J.R.* (42), 29/8/1972 : 2063.

Algérie-Maroc.

24 janvier. — Signature entre le Maroc et l'Algérie d'une convention commerciale visant à porter les échanges entre les deux pays à 40 millions de $ par an, et d'augmenter en particulier les exportations de pétrole algérien vers le Maroc.

3 mai. — Signature entre l'Algérie et le Maroc d'un accord pour 1972-1973, portant sur les échanges culturels : cinéma, radio, enseignement.

15 juin. — Signature à Rabat entre le Maroc et l'Algérie de deux conventions portant sur le règlement du contentieux frontalier, et sur l'exploitation commune du gisement du Gara Djebilet.

12 septembre. — Signature à Alger de l'accord algéro-marocain relatif à la création d'une société mixte pour la réalisation et l'exploitation d'une cimenterie à Oujda. d'une capacité de 1 million de tonnes, et estimée à 200 millions de DH. Ratifié en Algérie par ordonnance n° 72-51 du 18 octobre 1972. *J.O.R.A.* (89), 7/11/1972 : 1146.

20 octobre. — Annonce par *M.E.E.D.* de la signature d'un accord entre Air-Algérie et Air-Inter : vol bi-hebdomadaire Oran - Casablanca et vol hebdomadaire Oran-Oujda.

Algérie-Tunisie.

26 février. — Signature à Tunis entre l'Algérie et la Tunisie d'un protocole additionnel à la convention commerciale du 1er septembre 1963, visant à quadrupler pour 1972 le volume de leurs échanges.

31 mars. — Deux conventions financières algéro-tunisiennes sont paraphées (relations entre les Trésors et les instituts d'émission).

2 juin. — Signature à Alger d'un accord sur les hydrocarbures, qui porte sur l'exploitation en commun du gisement d'El Borma, la fourniture de gaz naturel à la Tunisie et l'augmentation de rendement du gisement de Kaskhassa.

29 juillet. — Accord entre la S.N.E.D. (Algérie) d'une part et la M.T.F. et la S.T.D. (Tunisie) d'autre part, prévoyant l'édition en commun de toute production intéressant les deux pays.

18 décembre. — Signature entre l'Algérie et la Tunisie d'un programme d'échanges culturels.

Libye-Tunisie.

12 janvier. — Signature d'une convention confiant à la S.H.T.T. la gestion d'un complexe touristique libyen.

12 février. — Signature de l'accord créant une société tuniso-libyenne de pêche, après un procès-verbal du 2 janvier. En Libye, le décret du 4 février 1972 (*J.R.* (21), 13/5/1972 : 873) approuve la publication de ses statuts.

12 mai. — Signature entre la Libye et la Tunisie d'un accord de coopération culturelle pour 1972-1973.

1er novembre. — Signature d'un contrat de forage d'un puits expérimental avec la Compagnie tunisienne de forage et de prospection.

Maroc-Tunisie.

8 janvier. — Signature de trois conventions entre le Maroc et la Tunisie, en matière d'échanges commerciaux, de coopération technique et de coopération financière. Publiées en Tunisie par Décret du 12 juin 1972. *J.O.R.T.* (24), 9-13/6/1972 : 777.

26 juin. — Trois accords sont signés à Tunis entre le Maroc et la Tunisie ; ils portent sur la coopération financière en ce qui concerne les Banques centrales, les Trésors et les fonds de garantie automobile.

— Il n'y a pas, en 1972, d'accords bilatéraux entre la Libye et le Maroc.

V. — AVEC LA MAURITANIE

Algérie.

20 janvier. — Signature d'une convention commerciale et tarifaire entre l'Algérie et la Mauritanie, et d'un accord de transport aérien prévoyant l'établissement d'une ligne régulière Alger-Nouakchott, ratifiée en Algérie par ordonnance n° 72-59 du 13 novembre 1972. *J.O.R.A.* (97), 5/12/1972 : 1254.

8 août. — Don d'Air Algérie à Air Mauritanie d'un avion DC 4.

Libye.

10 mai. — Accord de coopération culturelle et technique entre la Libye et la Mauritanie, ratifié par le C.C.R. le 11 novembre 1972.

Maroc.

10 février. — Signature d'un accord maroco-mauritanien de coopération culturelle créant des bourses marocaines pour les étudiants mauritaniens.

VI. — AVEC LES PAYS ARABES

Algérie.

5 janvier. — Signature entre l'Algérie et l'Egypte d'un accord commercial destiné à faire passer les échanges entre les deux pays de 7 millions à 17 millions de $ en 1972 ; le nombre des coopérants techniques égyptiens passera de 5 000 à 6 000.

20 janvier. — Signature par l'Algérie de deux contrats, l'un avec l'Irak pour la livraison de 2 400 tonnes de fonte, l'autre avec l'Egypte pour la livraison de 10 000 tonnes d'acier.

26 mai. — L'Algérie ouvre à la R.D.P.Y un crédit de 4 millions de $.

3 août. — Signature d'un accord entre l'Algérie et l'Arabie Séoudite pour l'ouverture d'une ligne aérienne Alger-Djeddah, exploitée par Air-Algérie (additif à l'accord aérien de 1968).

Libye.

17 janvier. — Accords de coopération et de crédit avec la République démocratique de Somalie. Voir Loi n° 99 du 25 juillet 1972. *J.R.* (42), 29/8/1972 : 2088.

8 mars. — La Libye accorde à la R.A.Y. une aide en matériel équivalant à 150 000 dinars afin de contribuer au développement de l'enseignement dans ce pays.

1er juillet. — Signature au Caire de cinq accords de coopération prévoyant notamment l'attribution à des sociétés égyptiennes de divers chantiers en Libye, la création d'une compagnie commune de pêcheries, d'une société arabo-africaine d'investissement et de développement, des relations d'import-export entre les deux pays.

8 août. — Dans le cadre du programme d'aide à ces pays recommandé par l'O.A.P.E.P. le 19 juin à Bagdad, la Libye ouvre des crédits à l'Irak (9 millions de livres sterling) et à la Syrie.

18 septembre. — Signature des documents relatifs à l'établissement des structures de base du futur Etat unifié égypto-libyen, prévoyant notamment que la capitale en sera Le Caire et que le Chef de l'Etat sera élu au suffrage universel direct.

26 septembre. — Signature de cinq contrats d'un montant total de 1 200 000 dinars destinés à la construction d'installations de radio-diffusion avec la société égyptienne Al-Anwar, la société suisse Brown-Bowery, la société britannique Marconi et la société française Thomson-C.S.F.

30 octobre. — Contrat passé avec la Cie égyptienne d'entreprise « EN NASR » pour la construction de 1 250 logements en Cyrénaïque.

Maroc.

2 février. — Convention de prêt du Fonds koweitien pour le développement économique arabe à la B.N.D.E. : 2,5 millions de $, pour la raffinerie du Zaio. Approuvée par décret n° 1/72/277 du 2 mai 1972. *B.O.R.M.* (3105), 3/5/1972 : 689.

10 mars. — Signature entre le Maroc et le Liban d'un accord de base sur la coopération économique et technique ; création d'une commission mixte.

28 juin. — Signature d'un accord entre Royal Air Maroc et les lignes royales de Jordanie.

28 août. — Accord commercial entre le Maroc et la Syrie, portant sur les échanges agricoles, la constitution de sociétés mixtes, et l'aide technique.

Tunisie.

14 avril. — Accord portant constitution d'une commission mixte tuniso-égyptienne en matière sociale.

28 avril. — Signature de la première convention commerciale tuniso-libanaise.

20 juin. — Paraphe d'un accord de coopération tuniso-égyptien dans les domaines de la culture et de l'information.

15 novembre. — Signature d'un protocole annexe à l'accord commercial avec l'Egypte conclu en 1962, prévoyant une augmentation de 30 % des échanges. Echange des instruments de ratification de la Convention Culturelle, et création d'une commission mixte.

VII. — AVEC LA FRANCE

Algérie.

23 février. — Reconduction, pour 5 ans, avec quelques modifications mineures, de l'accord maritime franco-algérien de juillet 1967, qui prévoit le partage du frêt par moitié.

14 mars. — La SONIC signe avec « Creusot-Loire » et une firme anglaise un contrat pour la construction à Saïda d'un complexe de pâte à papier et carton.

6 mai. — Signature d'un avenant révisant la convention de Sécurité Sociale de 1965 avec la France : les familles, résidant en Algérie, des travailleurs algériens en France continueront à bénéficier des allocations familiales et des droits aux soins ; les cotisations de retraite complémentaire et d'assurance volontaire vieillesse seront transférables d'Algérie en France, précise un protocole. Voir ratification de l'avenant par ordonnance n° 72-31 du 27 juillet. *J.O.R.A.* (62), 4/8/1972 : 758, et du protocole par Décret n° 72-141. *J.O.R.A.* (62), 4/8/1972 : 759.

11 mai. — Annonce par l'*A.F.P.* de la signature de deux accords avec les sociétés pétrolières Total-SAHM et Sofrapel (filiale d'Elwerath) concernant leur indemnisation après leur nationalisation respectivement le 13 mai 1968 et le 12 juin 1970.

13 mai. — La Sonatrach signe un accord de vente de 13 milliards de m³ de gaz par an, pendant 20 ans, à compter de 1977, avec Gaz de France, Distrigaz de Bruxelles et trois sociétés ouest-allemandes de Munich, Sarrebrück et Stuttgart. L'accord définitif sera signé le 15 décembre.

14 juin. — Signature d'une convention entre la Société nationale de Sidérurgie et la Société française de l'Air liquide, portant sur le rachat de 5 unités de production de gaz industriel et la constitution d'une société d'économie mixte.

8 août. — La conclusion récente d'un accord franco-algérien en matière de marine marchande est annoncée à Alger (protection sociale des gens de mer).

2 octobre. — La Commmission algéro-française de sécurité sociale conclut un accord de principe sur la révision du barème des allocations familiales versées aux familles demeurées en Algérie des travailleurs immigrés en France ; accord pour certains aménagements du dispositif de la convention de 1964 révisée le 6 mai 1972.

15 décembre. — Air France et Air Algérie signent un accord réglant le rachat par cette compagnie de la part de son capital social encore détenue par la première (17,7 %) ; elles signent également un accord de coopération.

21 décembre. — La B.N.P. ouvre à la B.A.D. un crédit de 25 millions de francs français pour les achats effectués en France par les Sociétés nationales.

Libye.

2 février. — Signature entre l'Electricity corporation de Tripoli et la société française Alsthom d'un contrat de plus de 300 millions de francs pour la construction d'une centrale thermique de 260 MW en quatre groupes.

22 avril. — Le ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire signe deux contrats confiant au groupe français GEFLI la réalisation d'études hydrologiques et climatologiques, et d'études sur les pâturages et l'élevage dans la région des Syrtes.

30 mai. — Signature d'un accord de coopération dans le domaine médical entre la Libye et la France prévoyant la mise à la disposition du gouvernement libyen de 50 médecins et fonctionnaires para-médicaux affectés au nouvel hôpital de Tripoli.

5 juin. — Un accord de coopération est signé entre l'O.R.T.F. et la Radio-Télévision libyenne. Il remplace l'accord de 1969.

17 septembre. — Signature d'un contrat de 400 000 dinars confiant à la société française SAGEM la construction d'une unité de congélation dans l'usine de sardines de Zanzour en Tripolitaine.

26 septembre. — Signature de cinq contrats d'un montant total de 1 200 000 dinars destinés à la construction d'installations de radio-diffusion avec la société française Thomson-CSF, la société Brown-Bowery, la société britannique Marconi et la société égyptienne Al-Anwar.

7 octobre. — Un contrat prévoyant la construction de quatre stations-relais de télévision entre Derna et Tobrouk vient d'être signé avec la Société française Thomson-CSF pour un montant de 53 000 dinars.

Maroc.

13 janvier. — Signature de la nouvelle convention de coopération culturelle franco-marocaine. Cf. *Doc.*

24 mars. — Une convention pour la recherche et la mise en valeur du molybdène de la région de Tichka est signée à Rabat entre le BRPM (Maroc) d'une part, le BRGM (France) et Péchiney-Ugine-Kuhlmann, d'autre part.

3 mai. — Signature entre la France et le Maroc d'un accord de coopération en matière scientifique et archéologique.

27 juin. — Elaboré au mois de mai, un nouvel accord franco-marocain en matière de Sécurité Sociale est signé à Paris ; il permet entre autres, le rétablissement du paiement des allocations familiales (augmentées de 2,5 %) aux travailleurs marocains en France.

13 octobre. — Annonce par *L'Opinion* de la signature par la Société nationale d'investissement (S.N.I.) d'une part, Lafarge-Maroc et Cadem d'autre part, d'une convention créant la Société des cimenteries de Marrakech qui produira 300 000 tonnes par an et coûtera 70 à 75 millions de Dh.

27 novembre. — Signature d'un protocole d'accord avec la France (et le Sénégal) pour la prolongation du câble France-Maroc en construction.

28 décembre. — Signature à Paris d'un arrangement relatif à la création d'une société marocaine à capitaux mixtes chargée d'exploiter des bateaux congélateurs.

Tunisie.

8 janvier. — Signature de trois conventions franco-tunisiennes portant sur la coopération technique et financière et sur les échanges commerciaux.

21 janvier. — Signature d'un accord entre d'une part l'Etat tunisien, et d'autre part les sociétés AGIP, Aquitaine-Tunisie, ERAP et CFP pour l'octroi d'un permis de recherches dans la zone du plateau continental du golfe de Gabès.

17 mai. — Signature d'un accord entre d'une part l'Etat tunisien et d'autre part un consortium composé des compagnies Total Exploration Tunisie, Amoco Tunisia Oil Co et AGIP-SPA, pour l'octroi d'un permis de recherches sur la zone du plateau continental, de 18 000 km².

30 juin. — Signature entre MM. Giscard d'Estaing et Ayari d'une convention sur la protection des investissements qui remplace celle d'août 1963.

14 juin. — Signature de deux protocoles d'accord tuniso-français qui portent sur le don à la Tunisie de 25 000 tonnes de blé et un prêt de 110 millions de francs français pour le financement d'industrie chimique.

28 juin. — A l'occasion de la visite en France du Président Bourguiba, signature à Paris de quatre conventions consulaires et judiciaires avec ce pays : entraide judiciaire civile et commerciale, entraide judiciaire pénale, légalisation de signature, immunités consulaires, ratifiées en Tunisie par la Loi n° 72-65 du 1er août 1972. *J.O.R.T.* (32), 4-8 août 1972 : 1090.

10 juillet. — Contrat entre la STEG et la société Alsthom pour la livraison de turbines à gaz pour le complexe industriel de Ghannouche.

12 juillet. — Signature par M. Ayari d'un accord tuniso-français pour l'implantation, à Bizerte, d'une importante entreprise de culture de champignons pour l'exportation, avec le groupe français des industries alimentaires.

8 août. — Accord entre la société tunisienne I.C.M. et la société française Heurtey pour la construction de la deuxième unité d'acide phosphorique à Gabès, pour fin 1974, 11,5 millions de DT. Un prêt français du 14 juin, signé le 8 septembre, et portant sur 100 millions de F, ainsi qu'un emprunt auprès de banques privées financeront cette entreprise.

26 septembre. — Signature d'un accord entre la Société tunisienne de l'industrie automobile et la firme Citroën : 1 650 véhicules seront montés en Tunisie en 1973.

19 octobre. — Accord avec la France en matière de coopération scientifique.

23 octobre. — Trois protocoles sont signés avec la France, concernant des projets d'investissement et leur financement ; une convention d'application sera signée le 18 décembre.

21 novembre. — Deux protocoles d'accord en matière de postes et télécommunications sont signées avec la France : coopération technique, scientifique et pédagogique ; établissement d'une 2e liaison Tunis-Marseille par un câble sous-marin à 640 voies.

VIII. — AVEC LES PAYS INDUSTRIALISES OCCIDENTAUX

Algérie.

5 janvier. — On apprend la signature par la SONATRACH d'un contrat de livraison de 5 millions de tonnes de pétrole par an pendant 4 ans à Esso-New Jersey.

10 février. — Conclusion d'un accord de vente de gaz naturel entre la SONATRACH et la société espagnole Gaz Natural SA, portant sur 232 milliards de mètres cubes sur 20 ans à partir de 1974 ; cet accord sera signé le 14 avril. Il prévoit la constitution d'une société mixte pour le transport de ce gaz, société qui sera mise en place le 14 septembre.

14 mars. — La SONIC signe avec « Creusot-Loire » et une firme anglaise un contrat pour la construction à Saïda d'un complexe de pâte à papier et carton.

17 mars. — Signature d'un accord aérien avec la Suisse, ratifié par Ordonnance n° 72-32 du 27 juillet 1972. *J.O.R.A.* (66), 18/8/72 : 838.

6 avril. — Prêt de 7 millions de $ d'un consortium dirigé par l'UBAF et la Morgan Guaranty Trust, à la Société nationale de Matériaux de construction, pour une usine de béton cellulaire à Meftale.

25 avril. — L'Algérie et le Canada signent un accord de coopération pour la formation de cadres de gestion.

2 mai. — Un consortium de banques européennes, japonaises, américaines et canadiennes accorde à l'Algérie un prêt de 50 millions de $ pour 7 ans afin de financer divers projets industriels : signature de cet accord à Paris par les représentants du Consortium (Société Financière Européenne et Capital Finance International Ltd) et la Banque nationale d'Algérie.

5 mai. — « *Middle East Economic Digest* » annonce la conclusion d'un contrat entre Fiat et la SNCFA pour la livraison de 33 trains diesels, et celle d'un contrat de 50 millions de $ entre le gouvernement algérien et Dravo (firme américaine) pour l'irrigation de 16 600 hectares.

11 mai. — Voir Accords avec la France.

12 mai. — Contrat avec la firme autrichienne Austroplan, pour la réalisation d'une usine de revêtements de sols.

13 mai. — Voir Accords avec la France.

23 mai. — La SONATRACH et le Gulf Oil publient un communiqué annonçant la signature d'un important contrat de livraison de pétrole conclu pour 8 ans.

24 mai. — La SONATRACH signe avec le groupe américain Escogas un contrat de livraison de 120 milliards de mètres cubes de gaz, à compter de 1975 et sur une période de 22 ans.

27 mai. — L'accord entre la SONATRACH et la société américaine Getty Oil est révisé pour tenir compte des dispositions algériennes de 1971 et des recommandations de l'OPEP. Ces avenants sont approuvés par Ordonnance n° 72-48 du 5 octobre 1972. *J.O.R.A.* (86), 27/11/1972 : 1090.

30 mai. — On annonce aux Etats-Unis la conclusion d'un nouvel accord de livraison de gaz avec El Paso, portant la quantité journalière exportée de 42,4 à 56,6 millions de mètres cubes par jour.

1er juin. — Un prêt canadien de 500 000 $ est consenti à l'Algérie pour la réalisation d'une conserverie de poisson à La Calle.

28 juin. — Signature d'un accord économique et financier avec l'Espagne, comportant notamment un prêt de 40 millions de $, et le développement des échanges commerciaux. Ratifié par Ordonnance n° 72-56 du 18 octobre 1972. *J.O.R.A.* (90), 10/11/1972 : 1158.

30 juin. — Signature d'une convention générale algéro-belge portant sur la coopération technique ; une commission mixte est créée pour l'accord sur le gaz naturel. Ratifiée par Ordonnance n° 72-63 du 2 décembre 1972. *J.O.R.A.* (102), 22/12/72 : 1306. On apprend par ailleurs que la Société Générale de banque belge financera la modernisation de quatre briquetteries, effectuée par une autre société belge, la SAMIC.

12 juillet. — La banque Lazard de Londres prête 1,86 millions de livres à la S.N.S. pour l'achat en Grande-Bretagne d matériel destiné à l'aciérie d'Annaba.

17 juillet. — La Commonwealth Oil Refining Co, société américaine, signe avec la SONATRACH une convention d'achat de pétrole brut portant sur 380 millions de tonnes sur 25 ans, et modifiant leur accord antérieur de décembre 1971.

18 juillet. — La SONATRACH et la Crisplant (Danemark) signent un contrat d'ingeneering portant sur la fabrication de bouteilles à gaz par une filiale de la SONATRACH.

22 juillet. — Un consortium financier international représenté par la Société Générale de Banque de Bruxelles signe un accord consentant un prêt de 50 millions de $ à la Banque Extérieure d'Algérie.

24 juillet. — Un syndicat bancaire international se réunit pour signer une convention selon laquelle il assurera le placement du premier emprunt obligataire de l'Algérie sur le marché financier international, de 25 millions de $, émis par la BEA à 8,75 %.

28 juillet. — On apprend, par *Middle East Economic Digest*, que l'Eximbank des Etats-Unis accorde pour la troisième fois un prêt à Air Algérie destiné à l'achat d'un Boeing 737-200 et couvrant 40 % du prix, 30 % étant par ailleurs couverts par la First National City Bank.

2 août. — Le Canada accorde à l'Algérie un prêt pour financer l'équipement de l'Institut météorologique d'Oran.

3 août. — Signature d'un contrat, à Alger, aux termes duquel la mine de plomb et zinc d'El Abed sera réactivée par la firme Dravo (Etats-Unis) grâce à un prêt américain ; sa capacité de production passera de 800 à 3 300 tonnes par jour.

7 août. — Contrat entre la SONATRACH et la Société International Synthetic Rubber (G.B.) d'une part, la Société Fluor (U.S.A.) d'autre part, pour une usine de caoutchouc synthétique de 300 000 T de capacité.

8 août. — Accord entre l'Agence de tourisme Thomson Holiday Ltd de Londres et la SONITOUR : Venue de 10 000 touristes anglais en 1973. Des contrats identiques ont été passés avec Horizons Holiday et Wings.

11 août. — Le *Middle East Economic Digest* annonce que la SONATRACH achètera du matériel de forage à Rockwell manufacturing (Etats-Unis) avec un crédit de 85 % de l'Eximbank et de la Chase Manhattan.

11 août. — Contrat entre la SONAGHTER et un groupe algéro-allemand pour la construction du barrage de Sidi Mohamed Benaouda, de 187 millions de mètres cubes.

18 août. — Le Canada signe un contrat avec l'Algérie, aux termes duquel il livrera 500 000 tonnes de blé, de 1973 à 1977, moyennant un crédit à long terme à taux privilégié.

12 septembre. — Prêt de 25 millions de $ à la CNAN d'un groupe de banques dont la First National City Bank de Chicago, en vue de l'achat à un chantier japonais d'un car-ferry.

13 septembre. — L'Eximbank et la Fidelity Bank de Philadelphie financeront à 90 % une étude commandée par la SONATRACH à la Société Bechtel de San Francisco sur le développement agricole et industriel de la région de Sétif (coût : 3 millions de $).

14 septembre. — Signature de l'accord portant création de la société mixte algéro-espagnole Alegal pour la promotion, le transport et la vente du gaz naturel espagnol algérien, après l'accord signé le 14 avril.

5 octobre. — Un groupement de banques, européennes, américaines, japonaises et soviétiques, et dont la Banque de l'Union Européenne est la principale participante, accorde un crédit de 30 millions de $ au Crédit Populaire d'Algérie, pour une période de 7 ans.

13 octobre. — *El Moudjahid* annonce que la commission mixte algéro-italienne vient de tenir sa première réunion à Rome, à l'issue de laquelle un programme de coopération culturelle, scientifique et technique a été établi pour 1972-1974, et un accord culturel a été signé.

26 octobre. — Signature d'un accord assurant la prise de contrôle à 51 % par la Pharmacie Centrale d'Alger, puis le rachat total avant 1977, de l'usine pharmaceutique Biotic-Algérie, appartenant à un groupe américain (Richardson, Merell, Torande), qui fournira une assistance technique.

14 novembre. — La SONITEX signe deux contrats d'équipement avec des firmes ouest-allemande et anglaise.

20 novembre. — L'Eximbank des Etats-Unis fait savoir qu'elle prêtera à l'Algérie 2,8 millions de $ supplémentaires pour l'achat d'un Boeing 737-200 par Air Algérie, qui a déjà reçu d'elle 10,4 millions de $ à cet effet. Prêt sur 10 ans à 6 %.

25 novembre. — Le SNCFA achètera un second lot de 25 locomotives diésel à la General Motors, aux termes d'un contrat, signé récemment, annonce *El Moudjahid*.

28 novembre. — L'Eximbank des Etats-Unis et la Bank of America accordent, chacune, un prêt de 1,37 millions de $ à la SONATRACH pour l'achat d'équipements américains de réinjection de gaz, destinés à Hassi Massaoud, qui entreront en service au milieu de 1975 (réalisation de la firme Dresser, de Dallas). Prêt sur 7 ans à 6 %.

5 décembre. — Un prêt de 15 millions de $ pour 7 ans, garanti par la Banque Extérieure d'Algérie, est consenti à la S.N.S. par un groupement de banques anglaises, américaines et canadiennes, conduit par la First National Bank of Chicago.

7 décembre. — Contrat signé entre la SONATRACH et la société anglaise John Brown pour l'agrandissement du gazoduc de Hassi R'Mel de 5,7 à 9,2 milliards de mètres cubes par an.

7 décembre. — La SONATRACH signe un contrat de livraison de 4,5 milliards de m^3 de gaz naturel, à compter de 1979 et sur une période de 20 ans, avec la Société américaine Panhandle Eastern Pipeline.

13 décembre. — La Lloyds Bank signe avec la BAD une convention ouvrant à celle-ci un crédit de 10 millions de $, affecté à l'acquisition de biens d'équipement par les sociétés nationales.

19 décembre. — L'Algérie et la RFA signent un accord de coopération économique et financière : prêt ouest-allemand d'environ 100 millions de francs français.

20 décembre. — La SONATRACH signe un accord avec la Barmah Oil réglant la participation technique de cette société à la fabrication de lubrifiants par la raffinerie d'Arzew.

26 décembre. — Pour le projet d'irrigation de Bouanamoussa (15 000 ha) réalisé par la firme américaine Dravo, la B.A.D. bénéficiera de deux prêts de la Manufacturers Hanover Trust Co (17,13 millions de $) et d'un prêt de l'Eximbank (12,85 millions $), soit au total 30 millions $.

Libye.

25 janvier. — Signature au Ministère de l'Unité et des Affaires étrangères à Tripoli d'un protocole mettant fin au traité d'amitié conclu le 29 juillet 1953 à Benghazi entre le Royaume Uni et le Royaume de Libye.

1er février. — Signature du contrat confiant aux sociétés Krupp, Siemens et Lukas les travaux d'extension de la cimenterie d'Homs.

5 février. — Un document signé avec les Etats-Unis met fin à neuf accords signés avec ce pays entre 1954 et 1960.

14 février. — Signature de trois contrats avec l'Italie et la RFA prévoyant l'installation de minoteries à Sebha, Zliter et Merj.

19 février. — Une compagnie belge est chargée de l'installation d'unités avicoles à Tripoli et Benghazi, pour 840 millions de dinars.

9 mars. — Signature à Tripoli d'un accord de coopération gréco-libyen dans le domaine des télécommunications.

2 avril. — Signature d'un contrat prévoyant la construction par une firme allemande d'une fabrique de porcelaine et de céramique à Gharian, au sud de Tripoli.

3 mai. — Accord entre la Libye et les compagnies pétrolières opérant dans le pays, destiné à préciser les modalités d'application dans le pays de l'accord de Genève du 20 janvier : augmentation de 8,49 % du prix affiché pour compenser la dévaluation du $. Mobil paiera comptant les arriérés, les autres compagnies par augmentation provisoire du prix affiché de 2,5 cents/baril ; seul Esso n'accepte pas ce dernier point.

6 mai. — L'Office des postes et télécommunications signe avec la compagnie japonaise « Nippon Electric » un contrat de 10 700 000 dinars prévoyant l'installation en 27 mois d'un réseau de faisceaux hertziens pour les communications téléphoniques et télégraphiques.

3 juillet. — La LNOC signe avec la société espagnole « Esterilos Spanioli » un contrat de 32 millions $ prévoyant la construction de deux pétroliers de 47 000 tonnes.

17 août. — Signature d'un contrat de 3 millions de dinars pour la construction d'une usine de tuyaux de fer à Benghazi par la société espagnole ARESTA.

11 septembre. — Signature par le Ministre de l'Industrie d'un contrat de 181 000 dinars pour la fourniture de matériel d'équipement britannique.

24 septembre. — Signature d'un contrat de 460 000 dinars pour la construction d'un bassin dans le port de Tripoli par une entreprise maltaise.

26 septembre. — Signature de cinq contrats d'un montant total de 1 200 000 dinars destinés à la construction d'installations de radio-diffusion avec la société suisse Brown-Bowery, la société britannique Marconi, la société égyptienne Al Anwar et la société française Thomson-CSF.

30 septembre. — Signature avec la compagnie italienne AGIP-ENI d'un accord d'association prévoyant une participation libyenne de 50 % dans toutes les activités, l'ENI gardant la responsabilité de l'exploitation.

30 septembre. — Création d'une compagnie nationale de forage, par accord entre la NOC (51 %) et une filiale d'ENI, AIPEM (49 %), et dont le capital s'élève à 150 000 DL.

4 octobre. — Signature avec Malte d'accords de coopération culturelle, technique et économique, ainsi que d'un accord prévoyant la participation d'entreprises maltaises à des projets de construction en Libye.

10 octobre. — Contrat passé entre le Centre de recherches industrielles et une compagnie espagnole pour réaliser, en 10 mois, une étude sur l'industrie libyenne.

1er novembre. — Signature d'un contrat relatif à l'installation et à l'équipement d'une station d'émissions diurnes sur ondes courtes par la société ouest-allemande « Siemens ».

Maroc.

20 janvier. — La convention maroco-espagnole de 1959 portant sur la pêche est abrogée.

2 février. — Prêt de l'Eximbank à la BMCE, d'un montant de 550 000 $ pour l'achat de biens d'équipement américains.

8 février. — Signature d'un contrat avec un groupe de promoteurs allemands pour la construction d'un complexe touristique à Tanger, pour 60 millions $.

14 février. — Signature à Rabat d'une convention de sécurité sociale entre le Maroc et les Pays-Bas.

18 mars. — Signature à Vienne d'un accord de coopération technique entre l'Autriche et le Maroc par M. Nasser El Fassi, ambassadeur du Maroc à Vienne, et le Dr Staribacher, ministre autrichien du Commerce.

26 mars. — Prêt de 1 450 000 $ de la banque américaine Import-Export à la société Goodyear Maroc pour le financement d'achat aux Etats-Unis de matériel et de machines destinés à la nouvelle usine de pneumatiques en cours de construction à Casablanca.

7 avril. — Signature d'un accord de pool entre la Royal Air Maroc et la SABENA.

19 avril. — Le Maroc obtient un prêt de 10 millions $ des Etats-Unis pour des importations de biens d'équipement américains, au taux préférentiel de 2 % les dix premières années et 3 % les trente suivantes.

4 mai. — Le Maroc et la Belgique signent une convention fiscale destinée à éviter les doubles impositions.

5 mai. — Signature à Rabat d'une convention fiscale entre le Maroc et la Norvège, destinée à diminuer la double imposition.

7 juin. — Signature de deux conventions fiscales pour éviter la double imposition entre le Maroc et la RFA.

20 juin. — Signature entre le Maroc et la RFA d'un accord de prêt de 75 millions de DM et d'un crédit pour la construction d'une école hôtelière à Agadir.

22 juin. — M. Arsalane El Jadidi signe un accord avec le Centre International de perfectionnement professionnel et technique, situé à Turin.

27 juin. — Prêt de 25 millions de francs belges par la Belgique au Maroc.

27 juin. — Signature par le sous-comité maroco-espagnol du Tourisme d'un procès-verbal sur la mise en œuvre d'une promotion touristique commune et de certains projets spécifiques.

25 août. — Signature d'un accord entre d'une part le BRPM et la société américaine Apex, et d'autre part Aquitaine-Maroc-SCP pour des recherches pétrolières dans deux zones du Gharb.

13 septembre. — Accord portant constitution d'une société mixte maroco-espagnole de pêche.

4 octobre. — Signature, à Bruxelles, d'un accord de sécurité sociale en faveur des ressortissants marocains travaillant en Belgique.

7 octobre. — Signature avec la Finlande d'une convention fiscale : suppression de la double imposition.

2 novembre. — Signature d'un accord entre l'OCIC et l'Espagne, portant sur la livraison par cette dernière de 100 000 tonnes de blé.

3 novembre. — Signature à Rabat d'une convention de sécurité sociale entre le Maroc et la Hollande.

3 novembre. — Accord entre le BRPM et l'Omnium Nord-Africain qui donne au BRPM, par échange d'actions, 35 % du capital de la compagnie Tifnout-Tiraninime (gisement de cobalt de Bou-Azzer).

10 décembre. — La firme allemande Babcock et Wilcox fait savoir qu'elle a signé un contrat avec l'ONE en vue de la construction, à Casablanca, d'une unité génératrice autonome de 60 mégawatts.

29 décembre. — Signature à Bonn de l'accord de crédit aux termes duquel la RFA alloue 40 millions de DM au Maroc pour la construction du barrage Youssef Ben Tachfine sur l'oued Massa.

Tunisie.

12 janvier. — Octroi par les Pays-Bas à la Tunisie d'un crédit de 50 millions de florins pour 1972-1975.

21 janvier. — Signature d'un accord entre d'une part l'Etat tunisien et d'autre part les sociétés Aquitaine-Tunisie, ERAP, CFP et AGIP pour l'octroi d'un permis de recherches dans la zone du plateau continental du golfe de Gabès.

21 janvier. — Signature d'un accord tuniso-canadien en matière d'assistance sociale.

8 février. — Accord agricole, en matière de céréales, entre la Tunisie et les Etats-Unis, dans le cadre de l'accord du 25 septembre 1968.

9 février. — Signature d'un accord de coopération technique avec la Grande-Bretagne.

2 mars. — Signature à Francfort d'un accord de prêt de 6 000 000 DM (930 000 DT) à la Tunisie pour l'amélioration de l'infrastructure touristique.

8 mars. — Signature à Tunis d'une entente de coopération technique relative à la participation canadienne au développement du Kairouanais, pour 2,5 millions de $ en deux ans.

10 mars. — Signature d'une convention de recherche pétrolière dans la région de Monastir, avec un groupe composé de deux sociétés canadiennes et d'une société américaine.

12 mars. — Signature à Stockholm par la Tunisie d'un accord qui prévoit l'octroi par la Suède de deux millions de couronnes pour la construction de logements.

29 mars. — Signature d'un accord tuniso-danois prévoyant un prêt de 20 millions de couronnes pour l'équipement hôtelier. Ratifié par Loi n° 72-57 du 29 juillet 1972. *J.O.R.T.* (31), 28 juillet-1er août 1972 : 1060.

29 mars. — Signature par la Tunisie de deux accords de coopération technique et agricole avec le Canada (Projet visant la formation de mécaniciens agricoles qualifiés et l'amélioration de l'enseignement agricole grâce à la fourniture de matériel pédagogique, enseignants et bourses).

29 mars. — Signature à Francfort d'un accord de prêt de 10 millions de DM (1 400 000 DT) de la Banque allemande pour le Développement, à la STB.

19 avril. — Signature d'un accord tuniso-suédois en matière de formation professionnelle dans les postes et télécommunications, pour un montant de 700 000 couronnes.

19 avril. — Prêt américain à la Tunisie de 3 418 000 DT.

27 avril. — Signature avec la RFA d'un accord de coopération financière portant sur 8 500 000 DT et de six accords et échanges de lettres afférant à la coopération technique. L'accord de coopération est ratifié par Loi n° 72-74 du 11 novembre 1972. *J.O.R.T.* (46), 14/11/72 : 1585.

8 mai. — Signature d'un protocole d'accord culturel tuniso-belge.

13 mai. — Trois accords de prêt sont signés avec le Canada, dans les domaines des télécommunications, des transports et des produits de base ; ils totalisent 7 150 000 DT.

17 mai. — Signature d'un accord entre d'une part l'Etat tunisien, et d'autre part un consortium composé des compagnies Amoco Tunisia Oil Co, AGIP-SPA et Total Exploration Tunisie, pour l'octroi d'un permis de recherches sur la zone du plateau continental, de 18 000 km².

18 mai. — Convention tuniso-belge en matière de sécurité sociale.

22 mai. — L'Agence norvégienne de développement accordera une aide financière à la société sidérurgique El Foutlah.

26 mai. — L'AID (U.S.) accorde à la Tunisie un don de 3 millions $ sous forme d'huile de soja.

2 juin. — Prêt belge à la Tunisie de 500 000 DT pour l'achat de marchandises belges.

23 juin. — La commission mixte tuniso-néerlandaise définit les modalités de l'aide publique pour 1972-1973, qui s'élèvera à 53 millions de florins, soit une augmentation de 180 %.

7 août. — Signature avec la Suisse d'un accord de coopération culturelle et technique relatif à la création d'un département de génie civil et de topographie à l'Ecole nationale d'ingénieurs.

8 août. — Signature d'une convention tuniso-canadienne pour l'expansion des échanges commerciaux.

11 septembre. — Signature d'un accord entre la Tunisie et le Canada, relatif à la fourniture de près d'un million et demi de DT en blé ; la commercialisation de ce blé servira au financement de projets de développement.

28 septembre. — Signature d'un accord cinématographique avec l'Espagne. Il définit le cadre juridique de cette coopération, et les possibilités d'échanges.

28 septembre. — Prêt de 12 millions $ de la Kreditanstalt für Wiederaufbau de Francfort, crédit de 10 millions $ de l'AID, prêt de 14 millions $ de la Banque Mondiale, le tout pour le développement de projets touristiques.

20 octobre. — Le quotidien *L'Action* signale que la Grande-Bretagne va fournir un équipement radio d'une valeur de 250 000 livres sterling (environ 300 000 dinars) à la Tunisie pour l'aider à améliorer son réseau intérieur de télécommunications (liaison de Kasserine et Gafsa avec Gabès).

27 octobre. — Un accord de coopération technique et scientifique remplaçant l'accord de 1961 est signé avec la Suisse.

16 novembre. — Signature d'un accord avec la RFA octroyant à la Tunisie un don de 5 000 tonnes de blé tendre au titre de 1972.

18 novembre. — L'acquisition par la Tunisie d'équipements aéroportuaires fait l'objet d'une signature à Tunis d'un accord de prêt tuniso-canadien de 200 000 DT environ.

5 décembre. — Un accord de prêt à long terme (25 ans) est signé avec les Etats-Unis pour le financement d'un projet de construction de 5 000 logements par la Société Immobilière de Tunisie.

20 décembre. — Signature à Frankfort de quatre accords de prêt portant sur 17,5 millions de DT) pour le financement de travaux d'irrigation et d'équipement des mines de phosphates.

IX. — AVEC LES PAYS DE L'EUROPE DE L'EST

Algérie.

13 janvier. — Accord de coopération avec la Tchécoslovaquie en matière de télévision.

4 février. — Accord commercial algéro-tchécoslovaque pour 1972. Prêt à l'Algérie de 50 millions $.

18 février. — Accord commercial biennal soviéto-algérien tendant à porter à 400 millions $ le volume des échanges, en particulier vin et pétrole, produits sidérurgiques.

15 mars. — Accord entre la Roumanie et l'Algérie prévoyant la création d'une commission mixte de coopération, un prêt de 100 millions $ et signature d'un accord aérien.

16 mars. — Signature d'un accord commercial algéro-polonais pour 1972-1974.

27 mars. — Accord algéro-tchécoslovaque en matière de coopération économique et prévoyant un prêt de 50 millions $ à l'Algérie. Ratifié par Ordonnance n° 72-18 du 16 juin 1972. *J.O.R.A.* (54), 7 juillet 1972 : 662.

29 avril. — Signature à Budapest d'un protocole de coopération algéro-hongroise en matière hydraulique.

13 juin. — Signature avec l'Albanie d'un accord commercial pour 1972.

22 juillet. — L'Algérie signe avec la RDA un accord maritime portant partage égal du fret entre les deux pays.

29 juillet. — Selon « *El Moudjahid* », l'Algérie vient de signer avec l'URSS un contrat pour l'importation de 2 000 véhicules automobiles.

11 septembre. — Définition du programme des échanges culturels algéro-polonais pour 1973.

15 septembre. — Accord entre la Croix-rouge soviétique et le Croissant rouge algérien, mettant une équipe médicale soviétique de 20 personnes à la disposition de l'hôpital de Lakhdaria.

4 octobre. — Signature d'un programme d'échanges culturels pour 1973, entre les associations Algérie-U.R.S.S. et U.R.S.S.-Algérie.

12 octobre. — Accord soviéto-algérien portant sur le développement des champs pétrolifères d'Hassi-Messaoud et Rhourde el Baguel.

21 octobre. — Signature à Berlin-Est des protocoles algéro-est-allemands réglant les échanges commerciaux et la coopération scientifique et technique pour 1973, et paraphe d'un accord créant un comité mixte de coopération économique et scientifique entre les deux pays, qui tient sa première réunion.

22 novembre. — Protocole avec l'U.R.S.S. pour le développement minier du Hoggar et dans le Nord.

23 novembre. — Protocole de coopération pour 1973 entre les villes d'Alger et Sofia.

24 novembre. — Protocole de coopération en matière de formation professionnelle avec l'U.R.S.S.

2 décembre. — Signature d'une convention judiciaire avec la R.D.A.

Libye.

4 mars. — Accord soviéto-libyen de coopération économique et technique prévoyant l'aide soviétique pour la prospection, l'extraction et le traitement du pétrole, ainsi que pour le développement d'autres branches de l'économie libyenne.

8 mars. — Signature d'un contrat entre l'Office libyen de Réforme agraire et la compagnie yougoslave Hydroproject prévoyant la réalisation d'études hydrauliques pour le développement agricole en Tripolitaine.

22 mai. — Accord concernant l'importation par l'U.R.S.S. du pétrole extrait du champ pétrolier nationalisé d'El Sarir (ex-B.P.).

9 juin. — Signature par le Ministre des communications d'un contrat de 7 millions de dinars confiant à la firme bulgare Tekno-Export la construction d'une nouvelle piste d'atterrissage pour l'aéroport international de Tripoli.

13 octobre. — Accord conclu entre l'I.N.A.S. et la Yougoslavie pour l'envoi en Libye d'un groupe de médecins et d'auxiliaires médicaux.

Maroc.

11 février. — Signature d'un protocole maroco-bulgare prévoyant l'achat par la Bulgarie de 800 000 tonnes de phosphates bruts marocains de 1972 à 1974 en échange de l'achat, dans l'immédiat par le Maroc, de 100 000 tonnes de blé.

8 mars. — Signature à Rabat avec la Hongrie d'un accord de coopération culturelle qui prévoit l'envoi d'experts et de professeurs hongrois.

13 mars. — Un protocole d'accord maroco-yougoslave sur la formation des cadres, le tourisme et l'agriculture est signé à Rabat.

29 avril. — Accord commercial avec l'U.R.S.S. prévoyant l'exportation de 100 000 tonnes d'oranges et l'importation d'un important tonnage de thé vert.

1er juin. — Signature d'un accord de coopération technique, scientifique et économique maroco-hongrois, dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.

16 juillet. — Signature d'une convention entre le B.R.P.M. et l'entreprise tchèque Métalimex, pour la recherche et la mise en valeur du gisement de cuivre de Naour (Béni-Mellal).

18 juillet. — Signature avec la Pologne d'un protocole comportant de nouveaux aménagements à l'accord signé en 1965, en particulier la confirmation d'un prêt de 30 millions $ pour financer l'achat de biens d'investissements.

31 août. — Signature entre le Maroc et la Roumanie d'une convention judiciaire.

8 septembre. — Signature d'un accord entre le Maroc et la Roumanie, prévoyant l'implantation par cette dernière de deux complexes agro-zootechniques l'un à Settat, l'autre à Sidi Bennour, et financés par elle sous forme de prêt, et par les associations d'éleveurs marocains. Un protocole d'accord prévoit l'envoi d'experts roumains chargés d'étudier la création d'industries vinicoles et de conserves.

29 décembre. — Signature de l'accord prévoyant l'établissement de relations diplomatiques entre le Maroc et la R.D.A.

Tunisie.

1er février. — Signature avec la Bulgarie d'une convention sur l'entr'aide judiciaire en matière civile et pénale.

12 février. — Signature entre la Tunisie et la Bulgarie de deux protocoles commerciaux tendant à porter le volume des échanges entre les deux pays à 5 millions de DT.

16 mars. — Signature entre la Tunisie et la Hongrie d'un programme de coopération culturelle et scientifique pour 1972-1973 en application de la convention du 25 mai 1966.

5 avril. — Signature à Bucarest d'un programme d'échanges culturels entre la Tunisie et la Roumanie.

27 avril. — Signature avec la Pologne d'un programme de coopération culturelle, scientifique et technique qui prévoit entre autres pour 1972-1973 des échanges culturels et une coopération en matière d'enseignement.

12 décembre. — Un accord est signé avec la R.D.A. pour l'établissement entre ce pays et la Tunisie de relations diplomatiques.

18 décembre. — Signature avec la R.D.A. d'un programme de coopération culturelle et scientifique pour 1973 et 1974 et d'un protocole sur les échanges commerciaux pour 1973.

X. — AVEC LES PAYS DU TIERS-MONDE

Algérie.

10 avril. — Signature d'un protocole de coopération sanitaire avec la Chine Populaire, qui prévoit l'arrivée de 100 nouveaux médecins chinois.

13 avril. — L'Algérie et le Niger échangent les instruments de ratification de l'accord instituant une commission mixte de coopération entre les deux pays.

9 mai. — L'Algérie signe un accord de coopération culturelle et scientifique avec la Mongolie.

26 mai. — L'Algérie et le Nigéria signent un accord aérien.

8 juillet. — L'Algérie signe avec la République Démocratique du Congo deux accords de coopération économique, technique et scientifique.

12 juillet. — Signature entre l'Algérie et la Guinée de quatre accords : accord maritime, accord commercial à long terme, accord relatif à l'établissement d'une commission

mixte pour la coopération économique, culturelle, scientifique et technique, accord relatif au transport aérien, respectivement publiés par Décret n° 72-220 du 18 octobre 1972. *J.O.R.A.* (92), 17 novembre 1972 : 1188, et ordonnances n° 72-52 du 18 octobre 1972 ; *J.O.R.A.* (92), 17 novembre 1972 : 1186 ; n° 72-53 et 72-54 du 18 octobre 1972. *J.O.R.A.* (91), 14 novembre 1972 : 1166 et 1167.

25 juillet. — Accord entre l'Algérie et la Chine Populaire, prévoyant que cette dernière participera à la recherche en matière hydraulique dans l'Oranie et le Constantinois.

9 septembre. — Signature d'un accord commercial entre l'Algérie et le Ghana. Ratifié par ordonnance n° 72-55 du 18 octobre 1972, *J.O.R.A.* (89), 7/11/1972 : 1147.

9 septembre. — Accord économique et technique entre l'Algérie et le Sénégal, portant sur les liaisons maritimes et l'augmentation des échanges commerciaux.

10 septembre. — Signature d'un protocole d'accord avec le Cameroun portant création d'une commission mixte économique, culturelle et scientifique.

16 septembre. — Signature d'accords commerciaux entre l'Algérie et la République Démocratique du Congo ; une chambre de commerce mixte sera installée à Brazzaville.

23 septembre. — Signature avec la Guinée d'un protocole de coopération culturelle, scientifique et technique pour 1972-1973 et d'un accord d'assistance technique et de coopération en matière de police.

6 novembre. — Signature avec la Chine d'un protocole d'échanges commerciaux pour 1973, dans le cadre de l'accord de 1971, et d'un protocole relatif à l'aide chinoise pour la réalisation de projets agricoles et industriels.

11 novembre. — Signature entre l'Algérie et la Corée du Nord d'un accord commercial pour 1973-1975.

15 novembre. — L'Algérie et la Corée du Nord signent un protocole d'accord de coopération médicale : une mission coréenne de 21 personnes s'installera à Thénia.

7 décembre. — Deux protocoles sont signés avec la Chine ; l'un sur la coopération économique et technique ; l'autre sur les échanges commerciaux.

14 décembre. — Un accord de coopération culturelle, scientifique et technique est signé avec le Soudan pour une période de quatre ans.

Libye.

29 février. — Signature entre la Libye et la Haute-Volta de deux accords de coopération culturelle et technique. Décret du 21 juillet 1972. *J.R.*, 29/8/1972 : 2108.

2 mai. — Signature à Niamey d'une convention nigéro-libyenne d'un montant de 12 millions de francs (C.F.A.) destinée à l'alimentation en eau et électricité d'un hôpital nigérien.

13 juillet. — Un accord signé entre la Libye et l'Ouganda prévoit un prêt libyen d'un montant de 60 millions de F.F., le développement des échanges portant sur le café, le thé, le tabac et l'ouverture prochaine d'une banque libyenne en Ouganda. Accord de coopération technique, économique et culturelle.

10 octobre. — Accord conclu entre l'I.N.A.S. et le Gouvernement indien pour l'envoi en Libye de médecins et d'auxiliaires médicaux.

Maroc.

21 juin. — Signature de trois protocoles maroco-sénégalais d'échanges en matière culturelle, touristique et dans le domaine de l'information.

22 juin. — Un contrat pour la fourniture de 4 000 tonnes de thé au Maroc est signé avec la Chine populaire.

10 juillet. — Signature de trois accords diplomatique, économique et culturel entre le Maroc et le Gabon.

14 octobre. — Signature d'une convention générale de coopération économique, scientifique, technique eu culturelle entre le Maroc et le Zaïre, ainsi que d'un accord commercial et d'un protocole instituant une commission mixte permanente.

18 octobre. — Signature à Libreville d'un accord commercial maroco-gabonais, et adoption du principe de la création d'une société mixte.

Tunisie.

10 mars. — Signature d'un protocole commercial tuniso-turc à Ankara pour 1972-1973, qui augmente le volume des exportations tunisiennes de phosphates. Elles passent de 450 000 tonnes à 750 000 tones en 1973.

21 avril. — Signature d'un protocole commercial avec la Chine Populaire.

27 août. — Signature d'un accord de coopération tuniso-chinois en matière de coopération économique et technique. Ratifié par Loi n° 72-76 du 6 décembre 1972. *J.O.R.T.* (49), 5-8/12/1972 : 1700.

Textes classés et présentés par J.J. RÉGNIER.